

REPUBLIC DU CAMEROON  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
REGION DE L'EST  
-----  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
-----  
COMMUNE DE NGOURA



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
EAST REGION  
-----  
LOM AND DJEREM DIVISION  
-----  
NGOURA COUNCIL



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N° 01/AAONR/FED\_AGPASTORAL/CIPM/C-NGRA/22 DU 07 Avril  
2022**

***EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LE CADRE DU  
DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT  
DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.***

**Financement :**

- FED AGROPASTORAL/PNDP (montant hors taxes)
- BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Au cours de la troisième phase, qui a débuté en 2016 sur financement IDA, et afin de prendre en compte les enjeux économiques et environnementaux et valoriser de manière raisonnée les ressources naturelles locales, le PNDP a pris l'initiative de développer une ingénierie de planification à moyen et long terme et s'inscrivant davantage dans une logique d'aménagement du territoire pour une meilleure prise en compte des spécificités territoriales et d'appui aux filières agropastorales locales.

Dans cet objectif et compte tenu du contexte actuel du Cameroun, notamment le processus d'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, l'élaboration du plan de zonage, l'accélération du processus de décentralisation, et le processus de réforme foncière, le Conseil d'Administration de l'AFD a octroyé un financement de 50M€ dont 20 M€ du 3ème C2D et 30M€ du 11ème Fonds Européen pour le Développement (FED) par délégation de gestion à l'AFD.

Il est prévu qu'une partie des financements délégués du FED soit dédiée à la mise en œuvre d'un Volet Agropastoral au sein du PNDP, plus spécifiquement dans treize (13) départements des quatre (04) régions à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de : la stratégie de développement à l'horizon 2030 (SND-30), notamment dans son pilier relatif à la transformation structurelle de l'économie, à travers singulièrement le développement de la production et de la productivité agricoles, et le développement des infrastructures productives ; la continuité des transferts de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier. La nouvelle démarche permettra le financement : (i) du désenclavement des zones d'intervention prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures structurantes et (ii) l'appui aux filières agropastorales à travers la réalisation des investissements à la demande des Professions Agricoles et des Communes.



Le présent Appel d'Offres fait suite à la publication de la liste restreinte des entreprises à consulter dans le cadre du marché relatif aux travaux cités plus haut.

## 2. Allotissement

Les travaux sont repartis en trois (03) lots présentés comme suit :



N° de lots	Département	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)
01	Lom et Djerem	Troncon T15 : Archevêché Nganke-Yadia-Abattoir Bertoua 2	20,00	205 662 128	3,5
02		Troncon T16: Mandjou 1 - Gbakombo Bakassi - Ngounte	24,30	269 749 761	3,5
03		Troncon T17: Axe Belabo-Ndoumbakanga-Ekak-Yoa-Esselegue et axe Essaniem-Essapok-Dimako	38,15	356 461 206	3,5
<b>TOTAL</b>			<b>82,45</b>	<b>831 873 094</b>	

## 2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à la réhabilitation des pistes agricoles concernées et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- 1<sup>ère</sup> étape : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art ou d'assainissement) ;
- 2<sup>ème</sup> étape : le terrassement et le reprofilage de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;
- 3<sup>ème</sup> étape : le rechargement de la couche de roulement en matériaux améliorés aux produits stabilisants.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

- ↳ Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- ↳ Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- ↳ Purges ;
- ↳ Mise en forme de la plate-forme ;
- ↳ Reprofilage / Compactage ;
- ↳ Curage et remise forme des fosses et exutoires en terre existants ;
- ↳ Création fossés et exutoires ;
- ↳ Mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- ↳ Dégagement mécanique ;
- ↳ Traitement de la chaussée aux produits stabilisants ;
- ↳ Curage des buses ( $\emptyset \leq 1,5m$ ) et des dalots ( $H \leq 1,5m$ ) ;
- ↳ Curage des buses ( $\emptyset > 1,5m$ ) et des dalots ( $H > 1,5m$ ) ;
- ↳ Curage du lit du cours d'eau ;
- ↳ Fourniture et pose de buses métalliques  $\emptyset 800$  mm et  $\emptyset 1000$  mm ;
- ↳ Construction des puisards en maçonneries pour buses métalliques  $\emptyset 800$  mm et  $\emptyset 1000$  mm
- ↳ Construction des têtes de buse  $\emptyset 800$  mm et  $\emptyset 1000$  mm en maçonneries
- ↳ Mise en place des enrochements ;



- ◆ Construction de dalots en béton armé y compris têtes ;
- ◆ Réfection de platelage en bois ;
- ◆ Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- ◆ Construction de culées en maçonneries de moellons ;
- ◆ Matériaux filtrants en arrière des culées ;
- ◆ Remblai contigu aux ouvrages ;
- ◆ Construction des tabliers pour ponts semi-définitifs ;
- ◆ Mise en œuvre des maçonneries de moellons ;
- ◆ Mise en œuvre des bétons armé et cyclopéen ;
- ◆ Fourniture et pose des poutres IPE et entretoises IPE ;
- ◆ Coffrages ordinaires ;
- ◆ Réalisation des échafaudages ;
- ◆ Fourniture et pose des gargouilles;
- ◆ Fourniture et pose de panneaux de signalisation ;
- ◆ Fourniture et pose de balises en bois et en béton armé préfabriqués ;
- ◆ Mise en place de ralentisseurs de vitesse (dos d'âne) ;
- ◆ Construction et gestion de barrières de pluie ;
- ◆ Traitement des bourbiers ;
- ◆ Etc...



### **3. Visite obligatoire du site**

Les entreprises désirant participer au présent Appel à consultation devront se rendre sur le site afin d'apprécier sur leur seule responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à exécuter. **Cette visite de site est obligatoire.** L'attestation de visite de site sera signée par le soumissionnaire sur l'honneur.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes :

N°	Entreprises présélectionnées	Pays	Adresse complète
01	Ets NOUMBO GERMAIN	Camerounaise	Tel : 697 777 264 B.P : 104 BERTOUA
02	Ets PALAIS ET FILS	Camerounaise	Tel : 693 333 308 B.P : DOUALA
03	Ets DOUANLA FRERES	Camerounaise	Tel : 694 21 17 17 B.P : 195 DSCHANG
04	Ets YIMS	Camerounaise	Tel : 699 305 894 B.P : 179 BERTOUA

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds FED\_AGROPASTORAL/PNDP pour le montant hors taxes et BIP/ETAT Fonds de Contre Partie pour le montant TVA de l'exercice 2022.

### **7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission)**

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:



N° Lots	Montants de la Caution de soumission (FCFA)
01	4 113 243
02	5 394 995
03	7 129 224

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Sécrétariat du Maire de la Commune de Ngoura, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24** dès publication du présent avis.

## 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Sécrétariat du Maire de la Commune de Ngoura, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier à la recette municipale de la Commune de **NGOURA**.

**Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).**

**Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.**

## 10. Présentation des offres

L'offre doit être éditée en **sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)** pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » **accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB** et devra nous parvenir **sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit:**

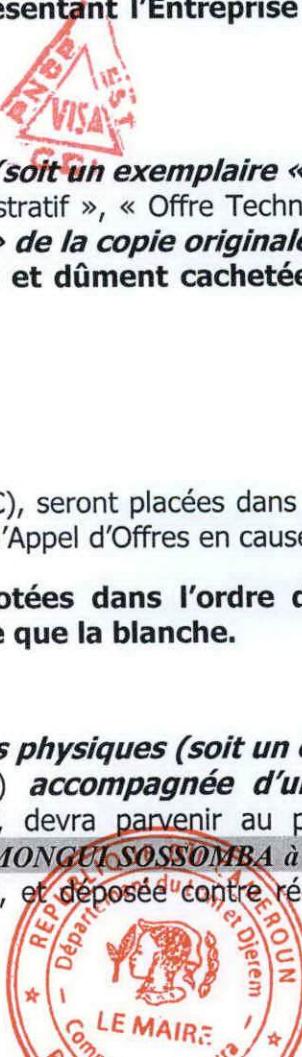
- A. Enveloppe A : « *Dossier Administratif* »
- B. Enveloppe B : « *Offre Technique* »
- C. Enveloppe C : « *Offre Financière* »

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

**Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.**

## 11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français et en **sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)** pour chaque composante) **accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB**, devra parvenir au plus tard le **7 AVR 2022 à 10 heures précises, au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :



« Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence  
N° 01/AONR/FED\_AGROPASTORAL/C-NGRA/CIPM/22 du 07 avril 2022  
pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de certaines Pistes Agricoles  
dans le cadre du désenclavement des Bassins de Production Agricole dans le  
Département du Lom et Djérem, Région de l'Est ».

## 12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

*NB : Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'Offre technique et de l'Offre financière devra être remis dans une clé USB sous plis fermé.*

## 13. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le **27 AVR 2022** dès 11 heures précises *au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoura.*

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation des offres

### Critères éliminatoires

- a. Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b. Absence ou non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c. Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- e. Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
  - Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;



- Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le RPAO (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins soixante-dix millions (70 000 000) de FCFA pour le lot 01, quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de FCFA pour le lot 02 et cent vingt millions (120 000 000) de FCFA pour le lot 3.

**f. Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :**

- Deux (02) niveleuse ;
- Quatre (04) camions bennes 20T;
- Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
- Deux (02) Pelles chargeuse ;



**g. Non justification de l'ancrage de l'entreprise de la région concernée par les travaux (absence d'une attestation de disponibilité dans la région concernée par les travaux, du matériel exigé en propre de l'entreprise listé ci-dessus, délivrée par le Chef d'Agence du MATGENIE territorialement compétent) ;**

**h. N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de construction, d'ouverture, de réhabilitation, d'aménagement ou d'entretien de routes d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de FCFA;**

**i. Chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2019-2021) inférieur à cent millions (100 000 000) de FCFA pour les lots 1 ou 2 et à deux cent millions (200 000 000) de FCFA pour le lot 3 ;**

**j. Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

**k. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**l. N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.**

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- Le matériel à mobiliser sur **12 critères** ;

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.



## **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.



## **16. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

**NB :**

- ***Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection ;***
- ***Dans le cadre du présent Appel d'Offres, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché à un soumissionnaire dont la visite de vérification de son matériel minimum en propre (matériel ci-dessus listé au niveau des critères éliminatoires), par les services techniques compétents dudit Maître d'Ouvrage et du PNDP n'aura pas été satisfaisantes.***

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des trois (03) lots.

Pour être adjudicataire des trois (03) lots, le soumissionnaire doit :

- Avoir présenté une capacité financière ou une ligne de crédit de montant correspondant au moins à la somme des montants des capacités financières ou lignes de crédit exigées pour chaque lot ;
- Justifier que le montant de son chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2019-2021) est supérieur ou égal à la somme des montants des chiffres d'affaires annuels moyens exigées pour chaque lot.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Sécrétariat du Maire de la Commune de NGOURA, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP-Est à Bertoua, Tél : 698 49 89 00 / 695 55 59 36 / 690 20 27 42 sis au quartier MOKOLO 1, derrière le Fond National de l'Emploi.**



Copie :

- PNDP/ CRC-ES
- ARMP-ES
- MINMAP-ES
- CIPM Commune NGOURA
- Affichage